



Comité Régional PACA

Sport en Milieu Rural

GUIDE DES AIDES AUX ASSOCIATIONS CRSMR PACA

Outil de soutien aux associations du milieu rural



Le sport est dans ma nature

Chères Présidentes, chers Présidents,

Le rôle de tout Comité Régional est de soutenir ses structures, comités départementaux et associations, acteurs privilégiés, qui dynamisent les territoires à travers vos actions.

Afin de vous aider au mieux dans cette mission, nous vous proposons un petit guide qui vous permettra de bénéficier de diverses aides du Comité Régional.

Avec l'aide des CDSMR, nous avons tenté de répondre au plus grand nombre de vos besoins afin de vous aider à développer vos associations sur le territoire.

Nous avons respecté les axes de développement du Comité Régional en lien avec la Région PACA et la politique fédérale.

L'accent a été mis sur la formation et le développement de vos activités au sein de vos structures.

Connaissant les multiples contraintes concernant les demandes de subvention et la professionnalisation des structures associatives, nous avons souhaité simplifier ce dispositif au maximum afin de vous permettre d'en profiter pleinement.

Nous restons à votre écoute afin de faire évoluer ce dispositif au plus près de vos besoins.

Nous espérons que ce guide répondra au mieux à vos attentes sur le terrain et pour le développement de vos structures.

Sincères salutations,

Annie PAPPFAVA,
Présidente du CRSMR PACA

CONDITIONS PREALABLES

Pour obtenir une aide du CRSMR, vous devez :

- ✓ Etre affilié à la FNSMR pour la saison 2017/2018
- ✓ Compter tous ses licenciés sportifs sur Gestaffil

TYPES D'AIDES

Les aides peuvent varier selon vos critères et vos besoins.

Aide au démarrage et à la création de nouvelles associations/sections

Achat et mise à disposition de matériel par le CRSMR (Rachat possible par l'association au bout de 3 ans d'activités)

Mise à disposition du technicien (gratuite)

Aide à la formation fédérale (brevets fédéraux)

Les aides attribuées feront l'objet d'un **conventionnement** entre le CRSMR PACA et la structure.

CRITERES D'OBTENTION

Si en 2017/2018, votre association remplit un ou plusieurs de ces critères, une aide pourra vous être apportée. Le niveau d'aide sera déterminé en fonction du nombre de demandes et vous sera communiqué ultérieurement.

- ✚ Première affiliation au Sport en Milieu Rural
- ✚ Création d'une nouvelle section sportive
- ✚ Investissement matériel pour le développement des activités sportives
- ✚ Participation aux formations et à la professionnalisation des structures
- ✚ Intervention du technicien régional sur vos manifestations
- ✚ Demande particulière

Nous étudierons toutes les demandes ne rentrant pas dans les critères ci-dessus. Elles seront soumises au vote du Bureau.

PROCEDURE

- ✓ Remplir le ou les formulaires de votre choix
- ✓ Renvoyer ces formulaires datés et signés au CRSMR PACA au plus vite avec les pièces justificatives (si nécessaire devis pour l'achat de matériel, dossier d'affiliation, bulletin inscription aux formations...)
- ✓ Prise de contact par le CRSMR PACA puis signature de la convention

AIDE AU DEMARRAGE/CREATION ASSOCIATION OU SECTION SPORTIVE

Association :

Contact

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone

Mail :

Nouvelle affiliation Sport en milieu rural sur la saison 2017/2018

Pour une première affiliation, le CRSMR offre une aide de **150€** pour le démarrage de l'association.

Nouvelle section sportive (non cumulable avec la nouvelle affiliation)

Nom de la nouvelle section :

Saison de création :

Nom du responsable :

Type d'encadrement :

Bénévole

Professionnel

Effectif (salariés) :

Pour la création d'une section sportive, le CRSMR offre **50€** pour le démarrage de la section.

INVESTISSEMENT MATERIEL/MISE A DISPOSITION ANIMATEUR

Association :

Contact

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone

Mail :

Besoin Matériel

Afin d'aider au développement des activités sportives au sein de nos associations, nous offrons la possibilité d'investir dans du matériel sportif qui est ensuite mis à disposition des associations qui démarrent.

Deux solutions possibles :

- Soit le matériel est disponible et prêté sur une durée déterminée, au travers d'une convention avec le CRSMR/CDSMR.
- Soit le CRSMR/CDSMR investit dans le matériel et le met à disposition durant 3 ans, à prix réduit. Le matériel est acquis par l'association au bout de la 3^{ème} année de fonctionnement de l'activité.

Votre demande :

Besoin Animation

Selon vos besoins, lors de manifestations, d'animations, le CRSMR peut mettre à disposition gratuitement, un animateur pour dispenser une séance découverte, être en soutien logistique d'un évènement ou proposer une animation.

Pour cela, il suffit de préciser le jour des manifestations afin de bloquer les disponibilités.

Discipline	Créneau horaire	Animateur

AIDE A LA FORMATION

Association :

Contact

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone

Mail :

Afin d'aider à la professionnalisation des structures associatives, le CRSMR vous propose deux types d'aides pour les formations :

- Prise en charge des formations organisées par les CROS/CDOS en gestion associative (cf Plan de formation Territorial sur le site du CROS Provence Alpes) : coût pédagogique 20€/personne sous réserve de fournir :
 - une copie du bulletin d'inscription et du règlement
 - l'attestation de participation à la formation.

- Remise sur les participations aux brevets fédéraux FNSMR :

PARTICIPATION A UNE PREMIERE FORMATION (BF1 ET/OU BF2)	PREMIERE FORMATION	DEUXIEME FORMATION	TROISIEME FORMATION OU +
NOMBRE DE PARTICIPANTS DE LA MEME STRUCTURE			
1	20€	30€	40€
2	30€	35€	40€
3 OU +	40€	50€	60€

- Le PSC1 étant un prérequis à la validation des brevets fédéraux, le CRSMR PACA prend en charge 50% du coût de celui-ci lorsque il est effectué au sein du réseau (CDSMR 13).

Critères

- Licencié FNSMR
- Copie des attestations de réussite aux formations fédérales ultérieures



Comité Régional PACA

Sport en Milieu Rural

Comité Régional du Sport en Milieu Rural Provence-Alpes-Côte d'Azur

BP 20017 - Place André-Leblanc - 13350 CHARLEVAL

APE : 9499Z - SIRET : 393 529 433 00012 - Agrément FNSMR : MJSK 04 70 236 A

04 42 28 40 38 - paca@sportenmilieurural.fr

paca.sportenmilieurural.fr

